

mentateurs des plus recommandables, pendant les XIX^e et XVIII siècles, en remontant jusqu'au P. Larue en 1675.

Voilà certes un concert qui peut faire hésiter à proposer une explication différente ; et ce n'est pas tout encore ; je dois ajouter une dernière autorité des plus imposantes dont le nom, en ce qui concerne Virgile, fait loi pour le texte comme pour l'interprétation, je veux parler de Heyne ; il s'exprime ainsi : « Vix dici potest quantum h. l. trepident interpretes qui ab antiquissimis inde temporibus (verum tamen Julius Sabinus vidit) ad *risum pueri* matri arridentis hæc retulerunt. At hoc non admittunt seqq. : *cui non risere parentes* ; scilicet poeta volebat : incipe in dias auras prodire et oculos in matrem conjicere, eamque quasi ex hoc quod tibi ea arridet, agnoscere. Poeticum sensum ad talia afferre necesse est. » (p, *Virgil. Maro. variet. lect. et perp. adnotat. illustr.* a C. Gottl. Heyne, — edidit N.E. Lemaire, Paris 1819).

Voilà donc la question tranchée ! il n'y aurait pas d'autre sens vraiment poétique ! faut-il donc en passer par là ? et la chose est-elle réellement jugée en dernier ressort ? — Me sera-t-il permis de dire que je trouve là plus d'ambages et de subtilités que de naturel, et que, comme physiologiste, je ne suis pas satisfait d'une interprétation qui suppose bien des choses que Virgile ne songeait pas à dire et qui oublie ou laisse de côté celles qu'il a si bien dites ! et je ne suis pas le seul de cet avis ; écoutons la critique que, de son côté, n'a pas craint de formuler un des derniers traducteurs de Virgile : « Ici, s'écrie-t-il, les commentateurs se sont mis l'esprit à la torture et ont fini par prêter à Virgile une pensée contraire à la justesse de son esprit : ils ont mieux aimé lui faire dire une chose absurde que de supposer même une altération dans les anciens manuscrits ; c'est donc ainsi qu'ils interprètent leur auteur : « Enfant, commence à connaître ta mère par son souris ; commence, car l'enfant à qui ses parents n'ont pas